

CONSEIL D'ECOLE DU 7 Février 2014 à 18 h 30

Étaient présents :

Enseignants : Mademoiselle Armelle DUPRE, Madame Patricia GOUZIL, Madame Isabelle LABORDE, Madame Dominique PLUCHART, Madame Carole ORSINI, Madame Anne-Marie PAPADIMITRIOU, Madame Anne CHPOLIANSKY, Madame Valérie PANNAUX, Madame Yolaine MORIN, Madame Aurélia NIEPSEON, Madame INGARGIOLA.

Parents d'élèves FCPE : Monsieur Marc DAUTAIN, Mesdames COLIBERT, Isabelle GAUDICHAUD, Armelle LE TONQUEZE, Corine MILITON.

Parents d'élèves indépendants/PARDEVIE : Monsieur William TROUVE, Mesdames Nathalie CARON, Virginie MOREL

Représentante de la mairie : Madame Jeannette L'HUILLIER

QUESTIONS ECOLE:

FCPE

Pouvez-vous nous préciser quand aura lieu l'inscription en 6ème pour les élèves de CM2 ? Quelle sera la procédure ? A quel moment se fera le choix des options (bilangue, basket, foot,) ?

-La liste des élèves susceptibles d'aller en 6ème est sur « Base élèves ». Une fiche sera éditée par élève pour vérification par la famille. Puis une nouvelle édition sera faite avec l'affectation. Les familles pourront soit accepter le collège de secteur proposé, soit demander une dérogation. Il faudra suivre la procédure en précisant la raison (handicap, fratrie, limite de secteur, etc...).

L'acceptation ou le refus des dérogations est très variable en fonction des années.

Sur cette fiche, est aussi demandée la langue apprise en école élémentaire. Les options seront choisies ensuite lors de la constitution du dossier d'inscription au collège. En juin, viendra la notification définitive puis l'inscription au collège d'affectation.

Avez-vous organisé une réunion des délégués élèves ?

-Elle s'est tenue quelques jours auparavant et a été très intéressante. Plusieurs propositions sont ressorties :

Etude d'un terrain de billes ; le CE1-CM2 est chargé du terrain de billes sur proposition de toutes les classes.

Le CM1 de Melle Dupré est chargé de la campagne pour la propreté dans les toilettes.

La proposition de l'installation d'un nichoir à oiseaux a été transformée en une proposition d'un nichoir à insectes.

Proposition pour un concours de dessin : il sera organisé au mois de juin, par niveaux.

Les CP-CE1 ont demandé à avoir accès également au ping-pong : le dossier est en cours d'étude, sans doute sous tutorat des CM2.

Nouveaux jeux dans la cour (cerceaux, etc...).

Lors de la réunion, les CP ont surtout écouté.

Avez-vous déjà déterminé quelle sera la sortie de fin d'année ?

-Rien n'est encore décidé.

Les ponts seront-ils travaillés ?

-Les cours seront assurés les 2, 9 et 30 mai 2014.

Par de vie

Bilan financier de l'association des enfants de Jean Jaurès, bénéfices de la vente de Noël
-Le solde des comptes de l'association est de 4287,68 euros.

Recettes :

Vente des photos + 1815,30 ;

Marché de Noël, recettes + 1261,10, pour un bénéfice de 810,55 euros

Dépenses :

Grand Rex : - 1335 euros

Informations

Organisation de l'APC :

Tous les élèves seront pris en APC pour une sensibilisation à la sécurité routière, par demi-classe, les lundi, jeudi et vendredi, une semaine sur deux.

Il y aura trois séances de théorie puis les classes seront séparées en 6 groupes, pour aller en petits groupes effectuer un trajet en ville, et voir en pratique comment chaque élève réagit sur le terrain.

Il s'agit d'une initiative de l'équipe éducative afin de pouvoir remplir au plus juste cette rubrique dans le document lié au socle de compétences.

Préparation du 8 mai :

Suite à la demande de la Mairie de constituer un chœur pour les fêtes du 8 mai, cette activité a été proposée aux CM2 et aux CM1. Elle n'est pas obligatoire.

Les répétitions auront lieu sur le temps de l'APC, ou le temps du midi, ou autre, si besoin.

QUESTIONS MAIRIE

FCPE et Par de vie

Point sur l'organisation de l'année prochaine avec les nouveaux rythmes. Quelles sont les activités qui seront proposées ?

-Le recensement des activités qui seront proposées par les associations est en cours maintenant que les horaires sont connus. La mise en place se fera à partir du 6 octobre 2014.

Le planning sera le suivant :

De 15h45 à 16h : récréation surveillée par le personnel de Mairie.

De 16h à 17h : étude, ou activité, ou garderie

De 17h à 19h : garderie.

Il est envisagé de proposer une étude de 17h à 18h pour les enfants qui auront participé à l'activité de 16h à 17h. Cette proposition reste à l'étude. Il faudra s'inscrire pour les activités.

Prévisions des travaux sur l'école.

-Il faut attendre le budget du 13 février.

Par de vie

De nombreux parents se garent dans la piste cyclable en l'absence des agents de la police municipale et créent des bouchons jusqu'au rond point. Quelle solution pour fluidifier le trafic ? Plus de dépose-minute ? Est il possible de faire une communication sur le civisme nécessaire à la bonne sécurité de nos enfants, dans le journal *Parole* par exemple ?

-La police est venue pour verbaliser. Une communication serait la bienvenue.

Quel est le nouveau fonctionnement du portail concernant la garderie et le centre de loisirs?

-La grille a été réparée, et fonctionne normalement.

Panneau d'affichage plus grand pour les parents d'élèves :

-Tous les panneaux sont de la même taille pour toutes les écoles, la réponse est donc négative.

On remercie la mairie pour les dérouleurs de papier toilettes installés chez les filles depuis deux semaines.

Prochain conseil d'école : il aura lieu le Vendredi 13 Juin 2014 à 18H30

Un verre de l'amitié a suivi le conseil pour remercier Mme L'HUILLIER qui assistait à son dernier conseil d'école pour Jean Jaurès en tant que représentante de la Mairie.